

*Lettre Recommandée avec Avis de Réception*

**RESIDENCE**

**LE DOMAINE EUGENE-DELACROIX**

**LA ROCHELLE**

Monsieur Maxime BONO

***Maire de La Rochelle***

Place de l'Hôtel-de-Ville

B. P. 1541

17086 La Rochelle Cedex 2

Objet : **Bacs à déchets présentés rue Eugène-Delacroix**  
**à La Rochelle**

3 pages recto / 3 feuilles

La Rochelle, le 22 février 2014

Monsieur le Maire,

Le Groupe Pichet envisage de présenter une partie des containers à déchets pour leur collecte, dès l'entrée de la nouvelle voie d'accès au futur Domaine Eugène Delacroix côté rue Eugène-Delacroix, au niveau du 17<sup>bis</sup> de la rue. Nous attendons leur réponse dans le cadre du Comité de Suivi. Ce dernier a proposé au Groupe Pichet de ne créer qu'un seul point de regroupement des bacs à déchets, à savoir avenue Edmond-Grasset.

Il semblerait que leur réponse s'oriente malheureusement vers un refus de cette proposition.

Or, l'ensemble des riverains - plus que jamais déterminés - de la rue Eugène-Delacroix, signataires désignés ci-dessous, s'opposent purement et simplement à la présentation des containers à déchets qui seraient périodiquement déposés à l'angle de l'habitation 17<sup>bis</sup>, car, en dehors de l'aspect inesthétique et mal odorant de ces bacs à déchets, n'oublions pas une pénalisation bruyante de ramassage de ceux-ci qui a souvent lieu entre minuit et une heure du matin, ne peut que gêner les habitants âgés pour la plupart, de plus de 65 ans.

D'autre part, la mise en place d'un box à containers rue Eugène-Delacroix, tel qu'il nous a été présenté par Pichet Immobilier, risque de rendre insuffisant l'accès aux véhicules de secours incendie. En effet, l'emprise importante que représente cet aménagement pour les poubelles, réduit de facto l'entrée ou la sortie des véhicules.

Dans le cadre du Comité de Suivi, avant la prochaine réunion de celui-ci (7 mars 2014), nous demandons une expertise aux services des pompiers afin que cet élément soit vérifié.

Pour ce qui concerne l'unique point d'enlèvement avenue Edmond-Grasset, le Comité de Suivi souhaite l'adaptation d'un box facilement accessible aux camions de collecte et suffisamment dimensionné pour recevoir la totalité des containers de la résidence. Pour la satisfaction des riverains, cette aire devra être réalisée le plus possible en retrait de l'avenue avec un esthétisme digne de celui du programme immobilier que réalise le Groupe Pichet.

Nous espérons que le Groupe Pichet ne se contentera pas de se retrancher derrière le permis de construire qui lui a été accordé, mais se rendra aux raisons qui vous sont exposées ci-dessus en tenant compte des nuisances que subira l'environnement.

Pour toutes ces raisons, et dans la lignée de ce qui a été commencé, nous souhaitons et espérons votre appui sans limite, pour que le Groupe Pichet abandonne l'idée de présenter ces containers rue Eugène-Delacroix.

Dans l'attente d'un résultat satisfaisant, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

***L'Association Delacroix-Grasset et  
les Riverains de la Rue Eugène-Delacroix***  
*(Liste et signatures ci-dessous)*

*P. S. : La copie de ce courrier est aussi transmise au Groupe Pichet (SNC Immobilière La Ferté), au Comité de Suivi de La Genette et, pour information, à l'élu en charge de la Voirie Monsieur Jean-Pierre Mandroux.*